

**LES ACTIVITES
FRANCOPHONES ET BILINGUES
D'EDUCATION A
L'ENVIRONNEMENT (ErE)
ET/OU A LA NATURE
EN REGION BRUXELLOISE**

2006

Introduction

OBJECTIFS

L'objectif est double :

- d'une part, réaliser une **enquête** à la demande de la Région de Bruxelles-Capitale (IBGE, Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement), afin d'avoir une meilleure connaissance de terrain en matière d'animations en éducation à la nature et à l'environnement proposées au public bruxellois : combien d'animations (pers/an) nature et environnement (pers/an) sont données pour un public scolaire ou non, les questions associées sont la répartition géographique dans Bruxelles de cette offre, son mode de financement... ;
- et, d'autre part, mettre à jour et valider les informations de nos **banques de données** afin de les rendre disponibles au public via le site Web www.reseau-idee.be (rubrique "adresses utiles")

DEMARCHE

- Secteur associatif

132 associations et organismes actifs en Région bruxelloise ont été contactés via une fiche signalétique. Nous avons recensé 75 organismes* actifs en éducation à l'environnement et/ou à la nature ; 20 associations ne se considèrent pas comme actives en ErE, ne sont pas actives sur BXL ou n'existaient plus ; 37 associations restent sans réponse.

Environ la moitié des associations fournit effectivement des chiffres quant au nombre d'animations à destination du public scolaire et non scolaire. Parmi ces associations, 30 ont leur siège d'activité à Bruxelles (19 communes).

**La liste des organismes se trouve en annexe (I).*

- Communes de la Région de Bruxelles-Capitale

15 des 19 communes de Bruxelles-Capitale ont été rencontrées.

Ces rencontres ont lieu en général avec l'éco-conseiller* du service environnement de la commune. À deux reprises, l'échevin de l'environnement était présent (Ganshoren et Auderghem). Nous n'avons que très peu d'informations émanant des services « instruction publique/enseignement ».

Notre analyse se base donc sur les informations des services « environnement » des différentes communes.

Les 4 communes restantes (Koekelberg, Saint-Gilles, Woluwé-Saint-Pierre et Woluwé-Saint-Lambert) ont été contactées (courrier, rappel, contact téléphonique, e-mail, ...) via les échevinats de l'Environnement et de l'Enseignement, ainsi que via les services communaux respectifs. Aucun retour ne nous est parvenu à ce jour (soit aucune réponse, soit l'obligation de passer par le Collège...).

**La liste des contacts au sein des communes se trouve en annexe (II).*

Synthèse

Constat général

Offre diversifiée d'activités (animations, stages, classes de découverte, formation, campagne de sensibilisation), couvrant l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, proposée par le secteur associatif.

Les communes jouent plutôt un rôle de sensibilisation ou de « personnes-relais » en matière d'environnement ou de nature. De manière générale, elles ne proposent pas spécifiquement d'activités d'éducation à l'environnement, laissant ce rôle au secteur associatif (professionnel).

En matière d'animations (scolaires ou non), rares sont les communes à en proposer.

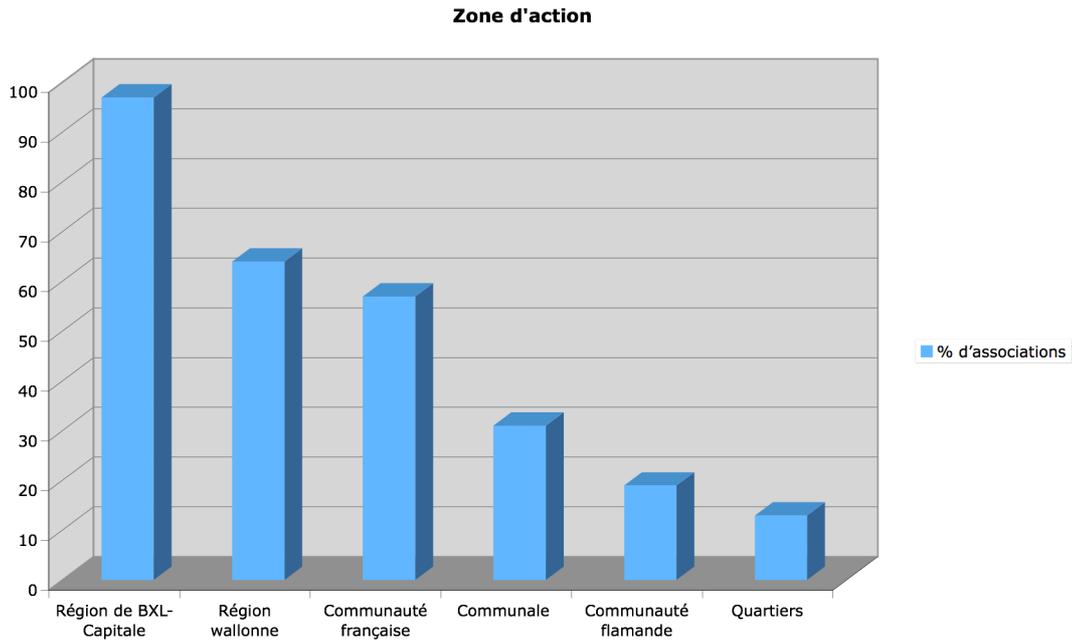
1.1. Secteur associatif

a. Zone d'action territoriale

1. Tissu associatif réparti de manière relativement bien équilibrée sur l'ensemble la Région de Bruxelles-Capitale. Certaines communes concentrent un grand nombre d'associations (Bruxelles-Ville, Ixelles), alors que d'autres n'en comptent aucune (Etterbeek).
2. Concernant la zone d'action territoriale (l'origine du public), une très large majorité des associations (97%) agit sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et touche un public bruxellois. Dans ce cas, 31% des associations agissent spécifiquement au sein d'une ou plusieurs commune(s), voir d'un quartier (13%).

Certains organismes étendent leur zone d'action au-delà des frontières bruxelloises, en touchant la Région wallonne et la Communauté française.

A contrario, d'autres associations, situées hors de la Région Bruxelloise, touchent, par leurs activités, un public bruxellois.



3. Présence en Région bruxelloise de grandes structures, notamment d'accueil, tels que la Ferme du Parc Maximilien, Tournesol et la Ferme d'Uccle, la Ferme pour Enfants de Jette, la Ferme Nos Pilifs, les Ateliers Nature de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Brussels by Water.
Mais aussi de structures hors Région bruxelloise, mais s'adressant à un public bruxellois : Le Petit Foriest (lié à la commune de Woluwé-St-Lambert) et le Château de Nettinne (lié à la commune de Watermael-Boitsfort).

4. Aspects linguistiques :

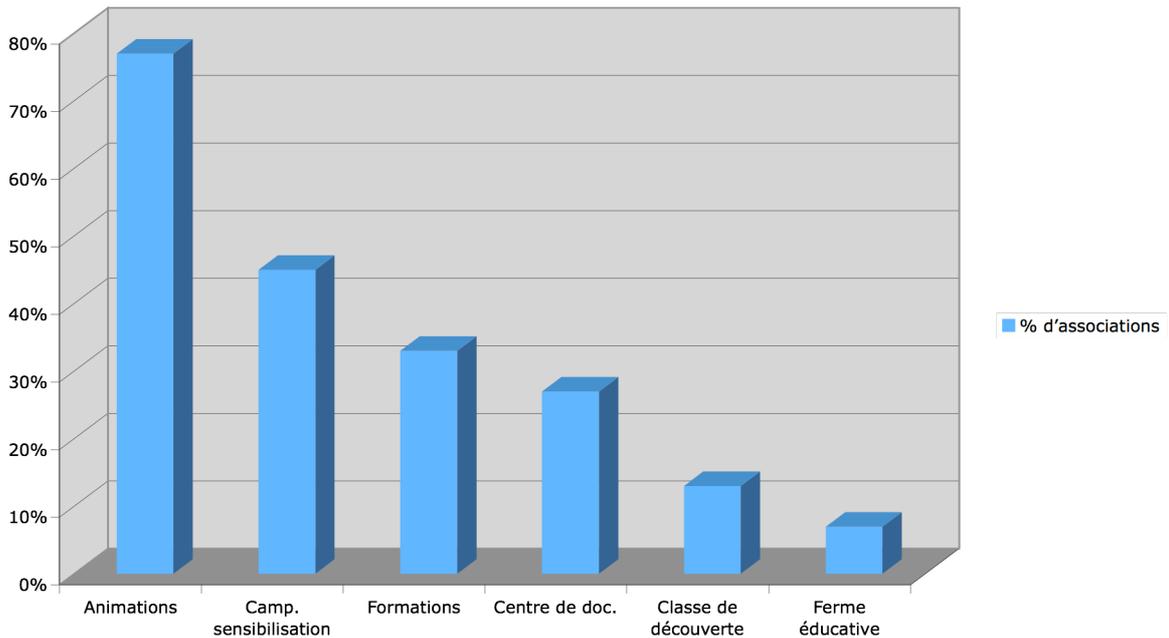
- 34 associations proposent des activités bilingues F-NL ;
- 32 associations proposent des activités en français ;
- 9 associations n'ont pas fourni l'information.

b. Activités d'éducation à l'environnement et/ou à la nature

Dans une large majorité, elles sont organisées par le secteur associatif, considéré comme les professionnels du secteur. Les écoles prennent généralement contact directement avec les associations pour l'organisation d'animations, de classes vertes, ...

Le graphique présente le type d'activités le plus souvent proposé par le secteur associatif. Sans surprise, Plus de $\frac{3}{4}$ des associations aborde l'éducation à la nature et à l'environnement par le biais d'animations.

Activités

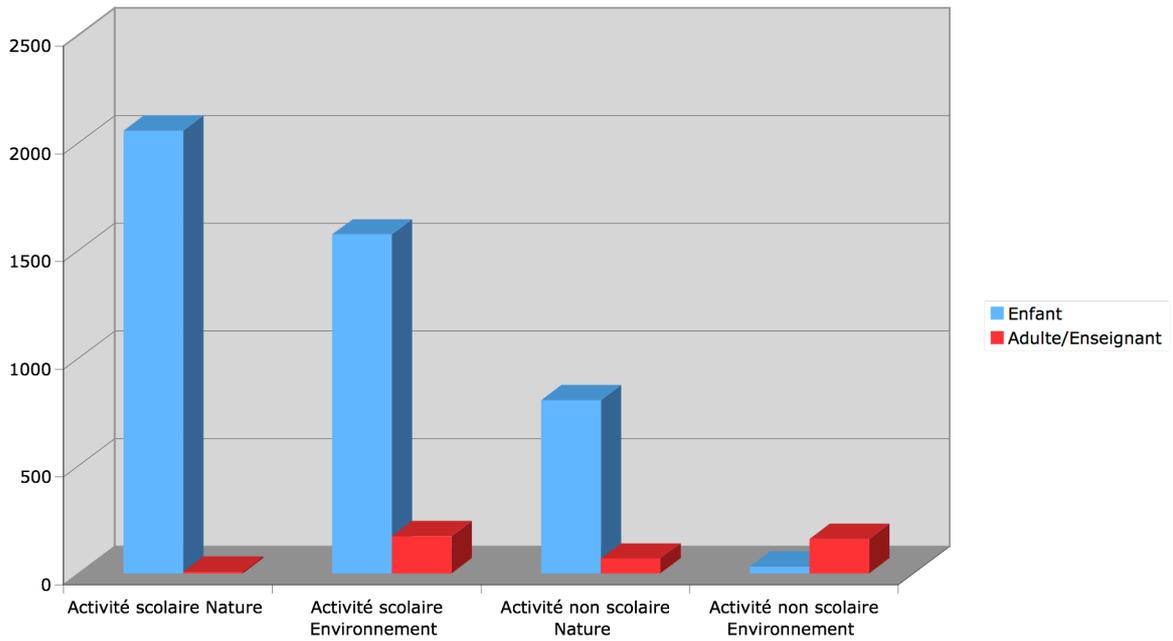


Les associations proposent un large éventail d'animations scolaires et extra-scolaires (stages de vacances, ...), visant généralement les enfants, les jeunes. Elles touchent également un public adulte, via des activités à l'attention des enseignants (formation) ou des activités de loisirs (excursions, ballades, visites guidées, ...).

À noter : Le pourcentage faible de classes de découverte (classes vertes), qui peut s'expliquer, en partie, par l'offre limitée (voir inexistante) en termes d'hébergement dans les structures d'accueil.

En termes de quantité, cela représente près de 4500 animations (environnement ou nature) annuelles à destination des enfants/jeunes et près de 500 activités à destination des adultes.

Nombre d'activités annuelles Enfant/Adulte

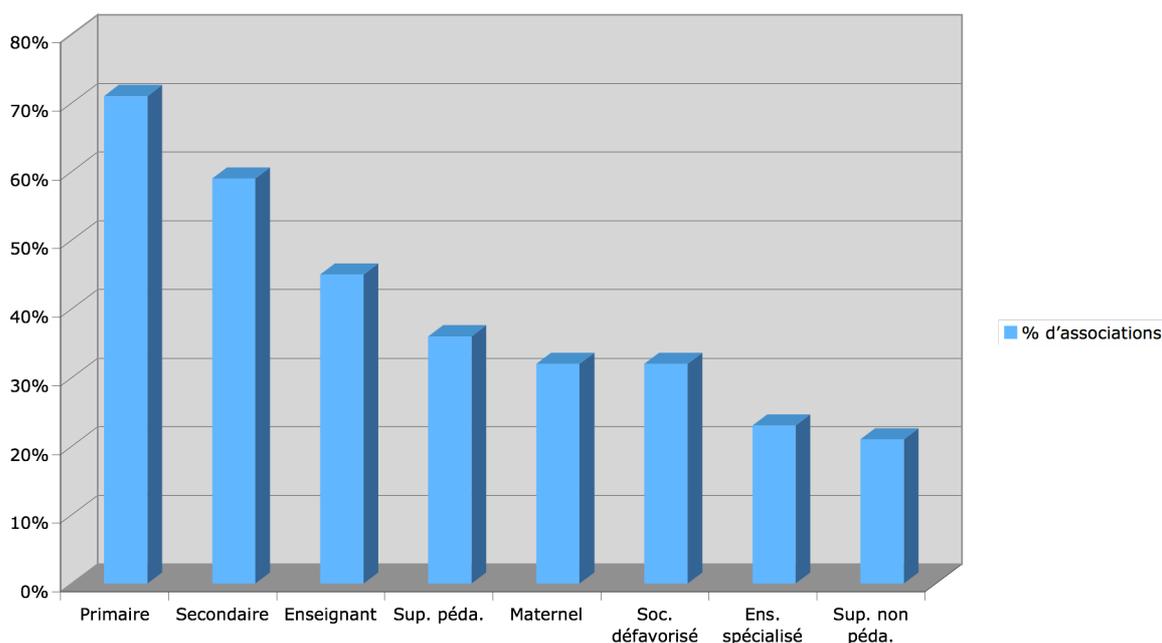


NB : Environ la moitié des associations ayant fourni des chiffres quant au nombre d'animations annuelles, on peut raisonnablement extrapoler les chiffres ci-dessus.

c. Public

En termes de public scolaire,

Public scolaire



Les 6-12 ans sont les premiers visés, avec quasiment $\frac{3}{4}$ des associations proposant des animations à leur attention. Le secondaire (12-18 ans) est relativement bien touché également. Un tiers des associations propose des activités pour le maternel (3-5 ans) ou pour un public socialement défavorisé.

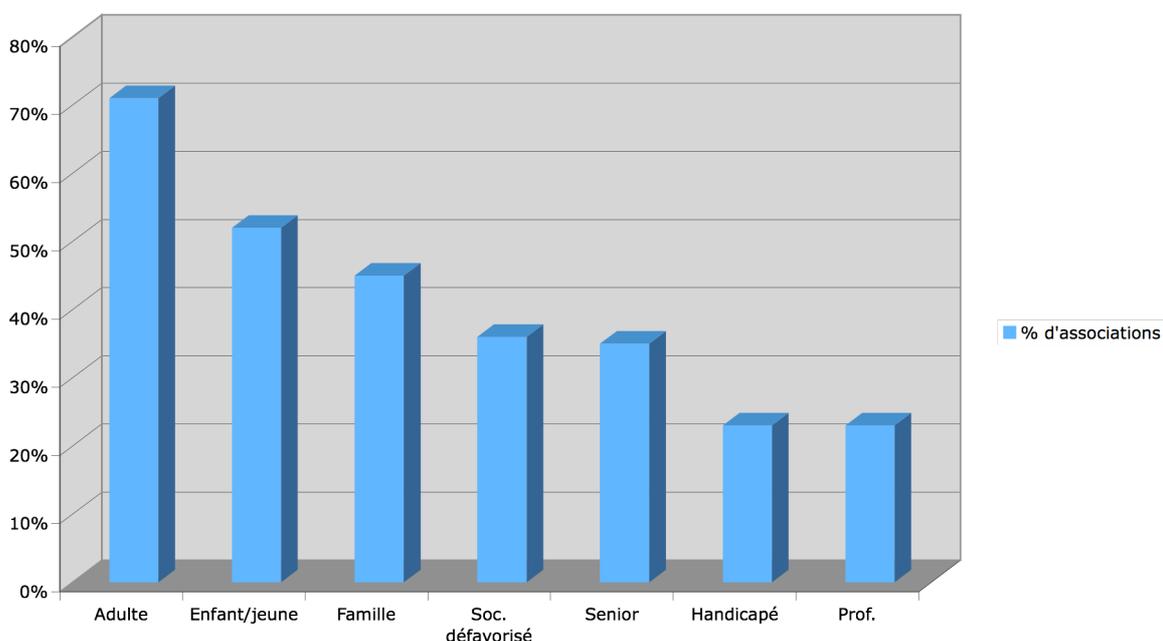
Enfin, l'enseignement spécialisé et l'enseignement supérieur non pédagogique sont peu touchés, moins d'un quart des associations proposant des activités spécifiques pour ces publics.

Capacité d'accueil du public scolaire :

- Plus d'un tiers des associations estime atteindre un équilibre entre leur capacité d'accueil et la demande en animations. Et parmi celles-ci, 60 % précise pouvoir augmenter leur capacité, pour autant qu'elles disposent de moyens financiers et de personnel supplémentaires ;
- 20 % des associations ont une capacité d'accueil supérieure à la demande ;
- 47 % des associations interrogées n'ont pas répondu.

En termes de public non scolaire,

Public non scolaire



Les adultes occupent une place centrale (3/4 des associations les touchent). Viennent ensuite les enfants et les jeunes dans le cadre de leurs loisirs et les familles (ce terme générique pouvant inclure les 2 catégories ci-dessus).

Le public « professionnel » (entreprises, ...) et le public handicapé (de nouveau !) sont les moins touchés avec moins d'un quart des associations proposant des activités à leur attention.

Nombre de personnes touchées

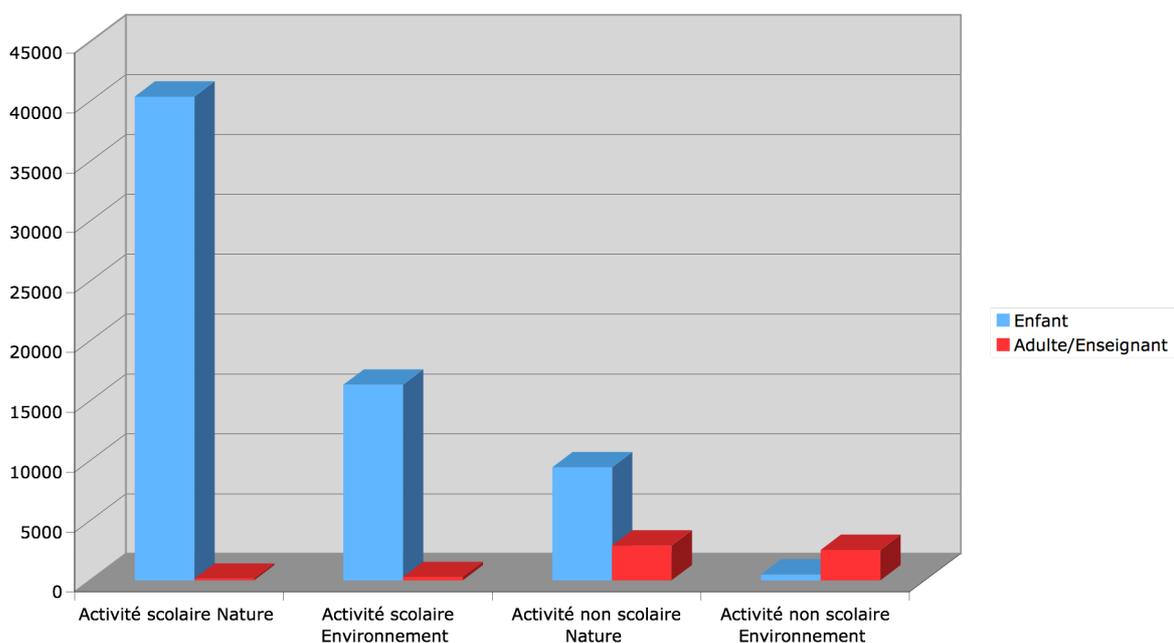
Au total, annuellement, les activités des associations représentent, en termes de public, près de :

- **64000** enfants/jeunes ;
- **5500** adultes ;
- **500** enseignants ;

NB : Il n'est pas possible de déterminer la part de public bruxellois de celle du public non bruxellois.

Rappel : Environ la moitié des associations ayant fourni des chiffres quant au nombre de personnes « animées » annuellement, on peut raisonnablement extrapoler les chiffres ci-dessus.

Nombre de personnes touchées (Enfant/Adulte)

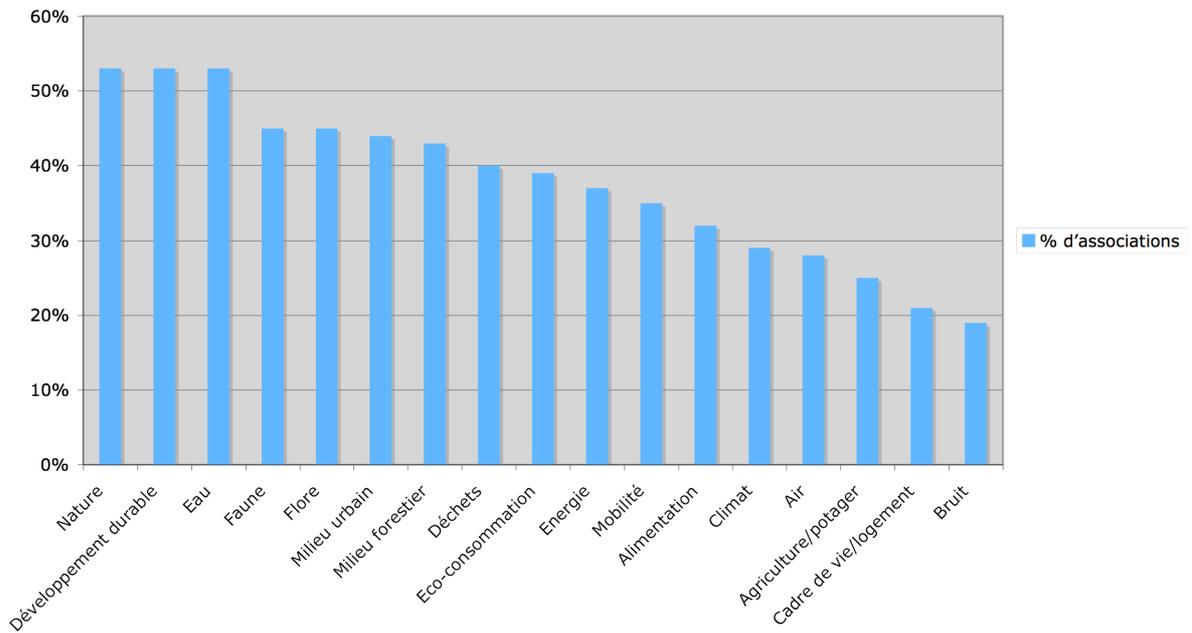


d. Thématiques abordées

Les thématiques les plus récurrentes sont : NATURE, DEVELOPPEMENT DURABLE, EAU, FAUNE, FLORE, DECHETS

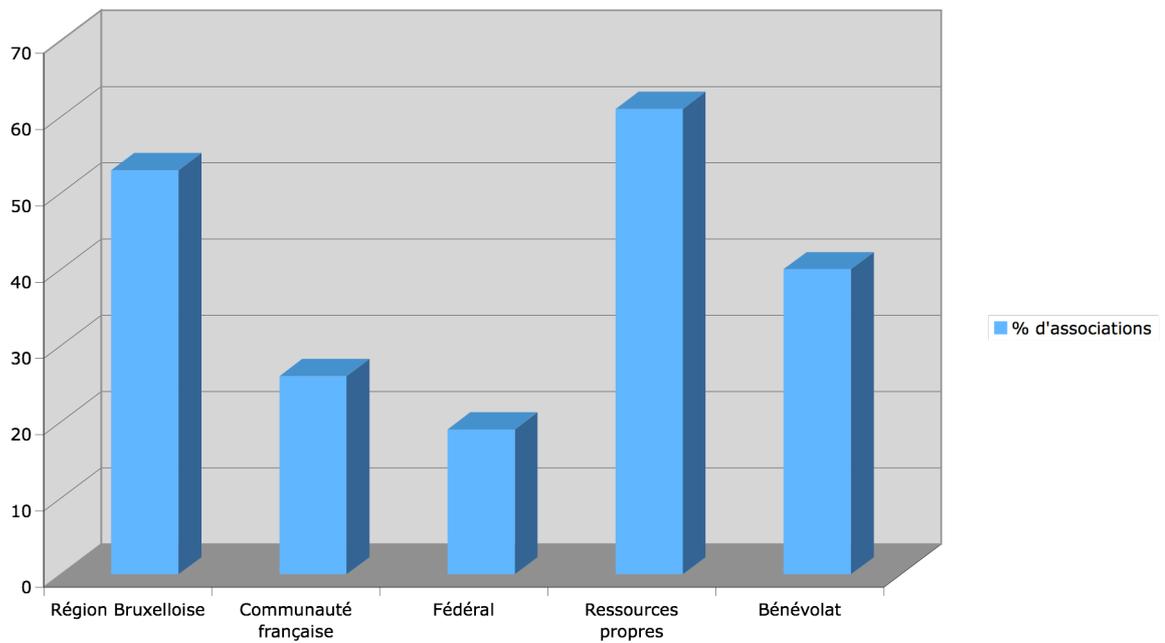
Les thématiques peu abordées : CLIMAT, AIR (thèmes d'actualité // changements climatiques), BRUIT (thématique liée au milieu urbain)

Thématiques



e. Financement

Source de financement



- 53 % des associations sont soutenues financièrement par la Région de Bruxelles-Capitale :

Ce financement peut être ponctuel ou récurrent, mais les informations fournies ne permettent pas cette distinction.

Le financement par la Région bruxelloise des activités d'éducation à la nature et/ou à l'environnement provient :

- à 50 % de Bruxelles-Environnement (IBGE) ;
- à 40 % de l'Orbem (sous forme d'aides à l'emploi ex : ACS) ;
- 10 % restant se répartissent entre Cocof, AED, ...

Toutes les grosses structures bénéficient d'un soutien financier récurrent de l'IBGE.

- 26 % des associations sont soutenues financièrement par la Communauté française :

La répartition est de 50/50 en termes d'Organisation de Jeunesse ou d'organisme d'Education Permanente.

- 19 % des associations sont soutenues financièrement par le Fédéral, provenant :

- du Maribel social
- du Développement durable

- 61 % des associations disposent de ressources propres.

- 40 % des associations font appel au bénévolat/volontariat.

1.2. Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale

a. Activités d'éducation à l'environnement et/ou à la nature

La tendance générale, à quelques exceptions près, est que les communes agissent plus en termes de sensibilisation du public que véritablement en termes d'éducation. Il n'y a pas véritablement de politique à long terme établie en matière d'éducation à l'environnement ou à la nature.

La volonté est présente mais souvent freinée par le manque de temps, de moyens, de personnel, et parfois d'intérêt politique.

Les communes proposent rarement des animations : les services communaux rencontrés estiment que cela sort de leurs compétences, de leur champ d'action, laissant l'organisation d'animations aux acteurs de terrain, le secteur associatif. Dans ce cadre, les écoles et les associations collaborent directement entre elles, sans passer par la commune.

Toutefois, des initiatives existent :

- Animations ponctuelles dans les écoles par le service Environnement, l'éco-conseiller (en général à la demande de l'école), stages d'été Nature/Environnement organisé par la commune, plaines de vacances sur une thématique nature ou environnement (souvent en collaboration avec une association) ;
- « Achat » d'animations à une association et offre gratuite aux écoles ;

De manière générale, en termes d'animation, la commune joue plutôt un rôle de relais entre les associations et les écoles.

Les communes proposent le plus souvent des conférences, des formations (ex : toutes les communes rencontrées collaborent notamment à la formation de maître composteur d'Inter-compost) et de la sensibilisation de manière générale.

b. Public

Les communes proposent généralement des activités touchant un large éventail de public. Public peu touché : public défavorisé, professionnels, entreprises.

c. En termes de thématiques

Sur des thèmes récurrents liés à la vie en ville (déchets, propreté publique, bruit, énergie, mobilité, cadre de vie, logement, eau, ...).

d. Les freins

Les raisons principales qui peuvent expliquer l'absence d'une véritable éducation à l'environnement au sein des communes :

- manque de temps ;
- manque de moyens (matériels et/ou financiers), de personnel ;
- manque de compétences ;
- cloisonnement de l'administration, des services ;
- manque d'intérêt ou de volonté politique.